

Paris, le 30 septembre 2016

12-14 rue Charles Fourier

75013 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Fax 01 47 00 16 05

Mail : contact@syndicat-magistrature.org

site : www.syndicat-magistrature.org

Communiqué de presse

Budget 2017 pour la Justice : +9%, et pourtant ...

« La seule loi qui compte, c'est la loi de finances. » C'est par cette formule que Jean-Jacques Urvoas accueillait les organisations syndicales à son arrivée place Vendôme.

Il considère donc avoir transformé l'essai en obtenant de Bercy un budget de près de 6,9 milliards d'euros hors pensions, en hausse de 9%, quand la hausse précédente n'était que de 1,3 %.

Le Syndicat de la magistrature salue évidemment ce réel effort affecté notamment à la création de 2100 emplois au sein du ministère, à l'amélioration de certains régimes indemnitaires et à l'entretien du bâti. Les options retenues en faveur de l'aide juridictionnelle (+12%) et de la prise en charge des victimes, de la justice sociale et des services d'accueil uniques du justiciable vont dans le bon sens.

Pourtant, le compte n'y est toujours pas. Certes significative, l'augmentation porte sur un budget si indigent qu'il place depuis de nombreuses années la justice française dans les derniers de la classe européenne. En outre, le nombre de postes de magistrats créés (238) n'atteindra pas l'effort consenti l'an dernier. Faut-il y voir l'abandon d'une politique de recrutements massifs si revendiquée ? Sans surprise, les nouveaux postes du ministère seront essentiellement attribués à l'administration pénitentiaire avec seulement 100 conseillers d'insertion et plus de 1000 personnels de surveillance. Si la construction de nouvelles prisons a été annoncée à grand renfort de communication il y a quelques jours, ce n'est qu'incidemment que le ministre a indiqué lui consacrer dès à présent 1,145 milliard...

Bunkerisation des bâtiments judiciaires et informatique, ouverture de prisons et de centres éducatifs renforcés, les options sont une fois de plus celles d'une justice technocratique et sécuritaire. Le budget consacré aux structures classiques de prise en charge des enfants et adolescents et au milieu ouvert reste insuffisant.

Sans parler de l'urgence qu'il y avait à augmenter les primes des magistrats chefs de tribunaux et de cour d'appel, une question de justice sociale assurément !